



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection académique du second degré

Montpellier, le 29 septembre 2023

Inspection pédagogique du second degré

Affaire suivie par :

Mustapha FETTAH  
IA-IPR économie et gestion  
Tel : 06 12 42 18 26  
Mel : [Mustapha.Fettah@ac-montpellier.fr](mailto:Mustapha.Fettah@ac-montpellier.fr)

Nathalie RANCHIN  
IA-IPR économie et gestion  
Tel : 06 84 10 20 54  
Mel : [Nathalie.Ranchin@ac-montpellier.fr](mailto:Nathalie.Ranchin@ac-montpellier.fr)

Laurence REMAUD  
IA-IPR économie et gestion  
Tel : 06 24 28 76 76  
Mel : [Laurence.Remaud@ac-montpellier.fr](mailto:Laurence.Remaud@ac-montpellier.fr)

Rectorat  
31 rue de l'université  
CS 39004  
34064 Montpellier

Mustapha FETTAH  
Nathalie RANCHIN  
Laurence REMAUD  
IA-IPR d'Economie et Gestion

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs  
Mesdames et messieurs les DDFPT  
S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

### Objet : Lettre de rentrée Economie et gestion 2023

Mesdames et Messieurs les Professeurs d'Economie et Gestion,  
Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire riche de satisfactions et pleine de réussite dans votre action quotidienne auprès des élèves et étudiants.

Nous adressons tous nos vœux de bienvenue aux nouveaux collègues qui intègrent notre académie, stagiaires, néo-titulaires, titulaires et contractuels et remercions les collègues DDFPT, coordonnateurs, formateurs, tuteurs, IAN pour leur accompagnement.

Nous tenons à vous remercier pour votre engagement, votre capacité d'adaptation, votre mobilisation au service de la réussite scolaire, personnelle et professionnelle des élèves et étudiants et particulièrement pour votre mobilisation dans le cadre de la correction des enseignements de spécialité pour cette année.

Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages, de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école, faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels demeurent les enjeux majeurs de cette rentrée scolaire pour « une École qui instruit, émancipe et protège ».

Cette année l'équipe des IA-IPR d'économie et gestion sera constituée de Laurence REMAUD, Nathalie RANCHIN et Mustapha FETTAH, qui rejoignent l'équipe suite aux départs de Sarah EL MOTTALIB pour l'académie de Paris et de Sophie ORWAT pour l'académie de Dijon. Nous les remercions pour leur engagement et accompagnement des équipes pendant toutes ces années de présence dans notre académie.

Une chargée de mission d'inspection, Elvia ROMAIN ([elvia.romain@ac-montpellier.fr](mailto:elvia.romain@ac-montpellier.fr)) travaillera également à nos côtés.

Vous trouverez en annexes 1 et 2, la répartition de nos missions et responsabilités, que nous vous invitons à consulter.

Nous aurons le plaisir de nous rencontrer, au cours de l'année scolaire, autour des réunions d'équipe dans vos établissements, à l'occasion des rendez-vous de carrière, des journées de formation ou lors des sessions d'examens.

Dans le prolongement de la circulaire de rentrée du 6 juillet 2023 et de la lettre de rentrée des corps d'inspection du second degré de l'académie, nous vous indiquons les spécificités et l'actualité de notre discipline ainsi que les axes de travail que nous avons identifiés pour cette année scolaire 2023-2024 :

## **1. Faire rayonner les filières d'excellence STMG - STHR :**

### **Données chiffrées Baccalauréat session 2023 académie de Montpellier :**

- Taux de réussite national pour le bac STMG : 87,8 % (89,5 % en 2022)
- Taux de réussite global de l'académie de Montpellier pour le bac STMG : 90,43 % (89,92 % en 2022)
- Moyenne académique du grand oral : 13,27 (12,4 en 2022)
- Moyenne académique en Droit et Economie : 10,43 (10,5 en 2022)
- Moyenne académique en Management, Sciences de Gestion et Numérique : 9,72 (11,57 en 2022)

Nous tenons particulièrement à remercier les professeurs coordonnateurs et les professeurs correcteurs pour leur mobilisation exceptionnelle pendant la correction des épreuves de spécialité qui se sont déroulées dans un contexte particulièrement anxiogène, en particulier pour l'épreuve de Droit et économie.

Les résultats obtenus dans l'académie de Montpellier sont le reflet d'un engagement dont vous faites preuve chaque jour au sein de vos établissements respectifs. Grâce à votre implication, nos élèves et étudiants sont accompagnés dans les meilleures conditions pour réussir leur parcours de formation et leurs examens.

Cette année encore, nombre de dispositifs, d'évènements, de concours, tels que le Concours général des lycées, le Prix de l'excellence économique sont à votre disposition pour atteindre l'objectif d'excellence que nous nous fixons tous pour les filières STMG et STHR. Ces outils, au service des équipes, sont de véritables opportunités permettant de valoriser nos élèves et nos étudiants, et de formidables exercices de préparation aux différents examens de nos filières. Ils sont également un outil complémentaire d'accompagnement de nos élèves et de nos étudiants dans la construction de leur parcours scolaire et professionnel.

La réussite de nos élèves et de nos étudiants repose sur la mobilisation et l'investissement des équipes enseignantes et nous savons pouvoir compter sur vous en toutes circonstances comme vous l'avez démontré l'année scolaire précédente.

## **2. Le calendrier du Baccalauréat STMG - STHR et définition des épreuves :**

Conformément au BO n°36 du 28 septembre 2023, pour la prochaine session du baccalauréat, les épreuves ponctuelles des enseignements de spécialité se dérouleront les 19 et 20 juin 2024 selon le planning suivant :

- Mercredi 19 juin 2024, 14h-18h :
  - Épreuve de Management, sciences de gestion et numérique (STMG)
  - Épreuve d'économie-gestion hôtelière (STHR)
- Jeudi 20 juin 2024, 14h-18h :
  - Épreuve de Droit et Economie (STMG)

Les épreuves porteront sur l'ensemble du programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale, les notions du programme de la classe de première pouvant être mobilisées dans le cadre de ces épreuves.

Conformément à la note de service du 26-09-2023, le format et déroulement de l'épreuve du Grand oral sont modifiés.

Cette épreuve se déroulera en deux temps, un premier temps de 10 minutes relatif à la présentation de la question et un deuxième temps de 10 minutes relatif à l'échange avec le candidat. Elle se déroulera du 24 juin au 3 juillet 2024.

### **3. La poursuite de la valorisation des pratiques numériques au service de l'innovation pédagogique, de la continuité pédagogique et de la réussite des élèves**

Cette année encore, l'utilisation du numérique dans les pratiques pédagogiques est encouragée.

Le numérique se révèle un outil pertinent au service des apprentissages et de la différenciation pédagogique, mais également pour une meilleure éducation aux médias. Nous vous encourageons à poursuivre et à développer les actions que vous avez su mettre en place les années précédentes dans ce domaine que ce soit en STMG, STHR, BTS, DCG ou en classes préparatoires.

Pour vous accompagner dans vos projets, vous pouvez entrer en contact avec Djamila KEBIDA, Interlocutrice Académique pour le Numérique ([Djamila.Kebida@ac-montpellier.fr](mailto:Djamila.Kebida@ac-montpellier.fr)).

Vous trouverez également sur le PPA disciplinaire nombre de ressources, produites en académie ou non, et des actualités régulières notamment sur les événements et dispositifs cités précédemment. Le lien vers le PPA <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/economie-et-gestion> vous permettra d'accéder à la présentation de ces dispositifs.

La rubrique économie et gestion de cette plateforme met également à votre disposition des ressources sur lesquelles vous pouvez vous appuyer pour construire vos monographies et séquences pédagogiques.

Comme les années précédentes, nous souhaitons que les projets, les initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives, et les innovations pédagogiques que vous mettez en œuvre, que ce soit en établissement ou à l'échelle de l'académie, soient partagés et valorisés sur cette plateforme.

Dans cet objectif, nous vous encourageons à vous rapprocher de Madame KEBIDA qui est également responsable d'édition du portail pédagogique académique.

Enfin, l'accent sera de nouveau mis sur le déploiement et le développement de la plateforme ecombox, et la poursuite des travaux académiques mutualisés (TraAM).

### **4. Mettre en œuvre les nouveaux référentiels de BTS, accompagner les nouvelles implantations de STS**

Plusieurs BTS viennent d'être rénovés ou sont en cours de rénovation :

- BTS Communication rénové : mise en œuvre de la première année du référentiel rénové en 2023
- BTS Banque-conseiller de clientèle en cours de rénovation : mise en œuvre prévue en 2024.
- BTS Professions immobilières en cours de rénovation : mise en œuvre prévue pour 2024

Par ailleurs, le BTS Collaborateur juriste notarial vient d'être implanté au lycée Jean Monnet à Montpellier depuis septembre 2023.

Le développement des STS par la voie de l'apprentissage au sein des LPO et LGT publics et privés sous contrat de notre académie s'intensifie et la mixité de statut, notamment en deuxième année, est souvent privilégiée. Cette dernière vous amène à faire évoluer vos pratiques et progressions pédagogiques.

### **5. Expérimentation de parcours de consolidation en sections de techniciens supérieurs au bénéfice des bacheliers professionnels**

La politique d'accueil et d'accompagnement en BTS doit permettre aux jeunes bacheliers de mieux appréhender leur nouveau statut d'étudiant qui, à ce niveau, requiert une nouvelle posture fondée sur l'autonomie et la responsabilité.

Ainsi, à la rentrée, dans tous les établissements disposant de STS, des parcours de consolidation seront proposés en première année aux bacheliers professionnels identifiés par l'équipe pédagogique comme étant en risque d'échec ou de décrochage, en raison notamment du niveau de leurs acquis disciplinaires et/ou méthodologiques et de leur autonomie dans le travail personnel.

Afin de préparer la généralisation de ce dispositif, une expérimentation sera engagée à compter de la rentrée 2023-2024 dans certains établissements de notre académie.

## 6. Les campus des métiers et des qualifications (CMQ) et la dynamisation des filières professionnelles

Actuellement, la région Occitanie recense 12 Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ).

En lien avec un réseau partenarial, ils permettent de mettre en place un écosystème de la formation dans un secteur déterminé, du CAP à bac+5, voire davantage. Les CMQ constituent un enjeu économique permettant de sécuriser les parcours de formations et de faciliter une insertion professionnelle valorisante.

Dans l'académie, deux CMQ relèvent du domaine de l'économie et gestion : le Campus des Métiers et des Qualifications *Gastronomie, hôtellerie et tourisme* et le Campus des Métiers et des Qualifications *Transport, logistique et commerce de gros*.

Le CMQ *Gastronomie, hôtellerie et tourisme* implanté au lycée Georges Frêche de Montpellier, qui en constitue l'établissement support, est engagé sur une voie de l'excellence que traduit notamment sa volonté de proposer des mobilités à l'international depuis 2019. Cette stratégie participe à la valorisation de la filière STHR.

Le Campus des métiers et des qualifications *Transport, logistique et commerce de gros* est également un vecteur de valorisation de la voie professionnelle et technologique. Si le support administratif se situe au lycée Ernest Ferroul à Lézignan Corbières, les lycées François Arago à Perpignan et Déodat de Séverac à Céret, sont également membres du directoire et ouvrent à la dynamique de ce CMQ.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Mustapha FETTAH



Nathalie RANCHIN



Laurence REMAUD



**Répartition des filières et organisation des examens :**

<b>Mustapha FETTAH</b>	<b>Nathalie RANCHIN</b>	<b>Laurence REMAUD</b>
BTS Tourisme	BTS Comptabilité et Gestion	BTS Banque-conseiller de clientèle
BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client	Diplôme DCG DSCG	BTS Commerce international
BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques	BTS Support à l'Action Managériale	BTS Assurance
BTS Services Informatiques aux Organisations (option SLAM et SISR)	BTS Gestion de la PME	BTS Professions immobilières
BTS Management Hôtellerie Restauration Classe de MAN	BTS Communication	BTS Management Commercial Opérationnel
BTS Management Opérationnel de la Sécurité		BTS Collaborateur Juriste Notarial
BTS Gestion des Transports et Logistique Associés		
	Epreuve de CEJM commune à plusieurs BTS	
Gestion du baccalauréat STHR	Gestion du baccalauréat STMG	Gestion du baccalauréat STMG

**Dossiers académiques disciplinaires et pluridisciplinaires :**

<b>Mustapha FETTAH</b>	<b>Nathalie RANCHIN</b>	<b>Laurence REMAUD</b>
Référent numérique éducatif	Gestion des Contractuels	Référente Continuum Bac-3/bac+3 COMPAS
	DNL et ETLV	Référente disciplinaire INSPE
		Référente EDUCFI (Banque de France)
		DDFPT

## ANNEXE 2 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ENTRE IA-IPR

IA-IPR	Établissements publics Aude	Établissements privés sous contrat Aude
Laurence Remaud	Lycée Louise Michel - <b>Narbonne</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée Jacques Ruffié – <b>Limoux</b>	Lycée privé Saint Stanislas - <b>Carcassonne</b>
Nathalie Ranchin	Lycée E FERROUL <b>Lézignan-Corbières</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée Paul Sabatier - <b>Carcassonne</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée J. Fil – <b>Carcassonne</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée G. Tillon - <b>Castelnaudary</b>	
IA-IPR	Établissements publics Gard	Établissements privés sous contrat Gard
Laurence Remaud	Lycée Jacques Prévert - <b>St Christol Les Alès</b>	Lycée privé de la CCI – <b>Nîmes</b>
Laurence Remaud	Lycée Alphonse Daudet - <b>Nîmes</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée Ernest Hemingway - <b>Nîmes</b>	Lycée privé St Vincent de Paul - <b>Nîmes</b>
Laurence Remaud	Lycée Philippe Lamour - <b>Nîmes</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée Dhuoda – <b>Nîmes</b>	
Laurence Remaud	Lycée Albert Camus - <b>Nîmes</b>	
Laurence Remaud	Lycée Charles Gide – <b>Uzès</b>	
Laurence Remaud	Lycée Geneviève de Gaulle – <b>Milhaud</b>	
Laurence Remaud	Lycée Jean Baptiste Dumas – <b>Alès</b>	
Laurence Remaud	Lycée Albert Einstein <b>Bagnols sur Cèze</b>	
Laurence Remaud	Lycée Jean Vilar <b>Villeneuve-les Avignon</b>	Lycée privé Bellevue - <b>Alès</b>
Laurence Remaud	Lycée André Chamson - <b>Le Vigan</b>	

IA-IPR	Établissements publics Hérault	Établissements privés sous contrat Hérault
Laurence Remaud	Lycée Jules Guesde- <b>Montpellier</b>	Lycée privé St Joseph – <b>Sète</b>
Laurence Remaud	Lycée Georges Pompidou - <b>Castelnau-le-Lez</b>	Lycée privé N. D. de Nevers- <b>Montpellier</b>
Laurence Remaud	Lycée Jean Jaurès – <b>St Clément de Rivière</b>	
Laurence Remaud	LP Jean Mermoz – <b>Béziers (MCO)</b>	
Laurence Remaud	Lycée Auguste Loubatières - <b>Agde</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Georges Frêche - <b>Montpellier</b>	
Mustapha Fettah	Lycée René Gosse - <b>Clermont-l'Hérault</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Joseph Vallot – <b>Lodève</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée Louis Feuillade – <b>Lunel</b>	Lycée privé La trinité – <b>Béziers</b>
Mustapha Fettah	Lycée Champollion - <b>Lattes</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée Joffre - <b>Montpellier</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée Joliot Curie – <b>Sète</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Jean Moulin - <b>Pézenas</b>	
Laurence Remaud	Lycée Jules Ferry– <b>Montpellier</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Jean Monnet – <b>Montpellier</b>	Lycée privé Rabelais – <b>Montpellier</b>
Mustapha Fettah	LP P. Mendès-France - <b>Montpellier</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Henri IV - <b>Béziers</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée Jean Moulin – <b>Béziers</b>	Lycée privé Sacré Cœur – <b>Béziers</b>
Nathalie Ranchin	Lycée Marc Bloch - <b>Sérignan</b>	
Mustapha Fettah	LP Charles Alliès – <b>Pézenas (NDRC)</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Jean Mermoz - <b>Montpellier</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Georges Clémenceau - <b>Montpellier</b>	

<b>IA-IPR</b>	<b>Établissements publics Lozère</b>	<b>Établissements privés sous contrat - Lozère</b>
Laurence Remaud	Lycée Emile Peytavin – <b>Mende</b>	
Nathalie Ranchin		Lycée privé Notre Dame - <b>Mende</b>
Nathalie Ranchin	Lycée Chaptal – <b>Mende</b>	Lycée privé Saint Joseph – <b>Marvejols</b>
Mustapha Fettah	Lycée Théophile Roussel <b>St Chely d'Apcher</b>	Lycée du Sacré Cœur <b>St Chely d'Apcher (HR)</b>
<b>IA-IPR</b>	<b>Établissements publics Pyrénées Orientales</b>	<b>Établissements privés sous contrat Pyrénées Orientales</b>
Mustapha Fettah	Lycée Aristide Maillol – <b>Perpignan</b>	Lycée privé N D Bon secours- <b>Perpignan</b>
Mustapha Fettah	Lycée Pablo Picasso – <b>Perpignan</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Déodat de Séverac – <b>Céret</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Bourquin – <b>Argelès sur Mer (HR)</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Rosa Luxemburg – <b>Canet</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée Comte de Foix - <b>Andorre</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée Pierre de Coubertin <b>Font Romeu</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Jean Lurçat - <b>Perpignan</b>	
Mustapha Fettah	Lycée Arago – <b>Perpignan</b>	
Nathalie Ranchin	Lycée C. Renouvier – <b>Prades</b>	